

10

Problématique de la prostitution infanto-juvénile à Kinshasa : cas des *Tshel*

José Mvuzolo Bazonzi

La prostitution est une réalité mondiale : elle existe aujourd'hui dans toutes les sociétés, bien que le débat autour de ce sujet embarrasse plus d'une société et semble être un tabou dans certains milieux africains. D'ailleurs, les écrits sur le sujet, surtout s'agissant de la prostitution infanto-juvénile, sont rares, et la recherche demeure peu aisée et tout à fait délicate.

À travers le monde, ce phénomène est souvent lié au tourisme, au trafic des drogues, à la pauvreté et aux stigmates des conflits armés. Et les régions du monde les plus touchées restent sans conteste l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne.

Au cours de la décennie écoulée, il a été observé à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo (RDC), l'intensification d'un phénomène encore très peu répandu sur le continent africain, celui de la prostitution des jeunes enfants, dont l'âge varie entre 10 et 16 ans. La plupart de ces enfants ont déserté l'école et le toit familial, et se livrent au « travail du sexe » qui semble rémunérateur. L'ampleur du phénomène nous a inspiré la présente recherche.

En effet, la République Démocratique du Congo traverse depuis bientôt quatre décennies, une crise multiforme qui semble se pérenniser et qui apparemment n'a pas encore dit son dernier mot. Car, depuis les années 70, ce pays est passé par plusieurs tribulations, en l'occurrence la zaïrianisation (1973),¹ les effets drastiques des programmes d'ajustement structurel communs aux pays du Sud (1980 -), les pillages de triste mémoire dans la capitale (1990 et 1992), et les guerres meurtrières à travers le pays (de 1996 à 1997 et de 1998 à 2003), sans oublier l'insuffisance chronique d'une bonne gouvernance qu'accable la rémanence des effets pervers des mouvements de rébellion spontanés, opérant à l'est du pays, principalement dans la région du Nord Kivu. Cet état de choses a eu pour conséquences notamment le déplacement interne des populations fuyant les affrontements armés (ce qui

a produit les « déplacés de guerre internes »), l'éclatement de la cellule familiale, la désorganisation du système de production et l'effondrement de l'économie nationale.

Jusqu'en l'an 2000, l'économie congolaise était caractérisée par l'hyper-inflation, la dépréciation constante de la monnaie nationale, le Franc Congolais, la baisse des activités de production et la dégradation des infrastructures socio-économiques. Cette crise fulminante a ainsi renvoyé près de 80 pour cent de la population active au chômage et a de surcroît porté un coup fatal à la jeunesse qui désormais perd tout espoir d'embauche et ne sait plus où donner de la tête pour obtenir un emploi rémunérateur.

Face à cette crise multiforme, la population congolaise en général et kinoise en particulier, s'est trouvée désemparée et a développé des réflexes de survie en créant des petits « boulots » informels. Mais ces derniers ne sont pas souvent très rentables et ne permettent pas aux individus d'assurer la satisfaction complète de leurs besoins ainsi que ceux de leurs familles, loin s'en faut. Ainsi, il est fréquent qu'au sein d'une même famille, homme, femme et enfants se mettent à « travailler » en vue de subvenir aux besoins vitaux communs. Dans ce piège de la pauvreté, les jeunes enfants sont sacrifiés à l'autel de la débrouillardise.

C'est dans ce contexte à la fois pénible et macabre que plusieurs enfants et jeunes Kinois vont se trouver obligés de travailler en lieu et place de fréquenter l'école. Et, à défaut du « travail formel » qui n'est pas si disponible sur le marché kinois, les jeunes filles vont s'adonner à qui mieux mieux au « travail informel » du sexe, faisant fi des retombées liées à ce genre d'activité. À Kinshasa, le terme *tshele* désigne ces enfants et jeunes prostitués qui, à corps défendant, consentent des rapports sexuels à tout venant contre de l'argent.

Nous considérons comme « travail informel », toute activité économique échappant au cadre institutionnel et réglementaire, et dans le cas d'espèce, toute prestation de service sexuel en échange d'une rétribution pécuniaire préalablement négociée et s'opérant en marge de toute réglementation. Le caractère « informel » de ce type de prostitution est renforcé par le fait que c'est une activité non enregistrée et non contrôlée par les services publics ; en outre, elle est non conforme et même contraire à la loi, en dépit du fait qu'elle s'exerce au vu et au su de tous, et en ce qu'elle utilise une catégorie de personnel « inapproprié ».

Plusieurs types d'approches apparemment et partiellement complémentaires, débattent aujourd'hui des causes de la prostitution. Pour certains, la prostitution, considérée comme étant « le plus vieux métier du monde », serait un phénomène naturel et donc prisé par les hommes dont l'instinct sexuel serait plus fort. D'autres approches attribuent la prostitution à la société bourgeoise qui aurait légitimé l'inégalité entre les sexes et l'hégémonie masculine (Maurer 1992:25-26). D'après ces modèles d'explication moralisants, seuls les hommes malades fréquenteraient les prostituées. Or il n'en est rien, car il n'en est pas toujours ainsi dans la société. Ainsi, il s'avère nécessaire d'explorer d'autres modèles d'explication.

L'approche selon laquelle la prostitution fonctionnerait d'après les lois de l'offre et de la demande dans une société en proie au consumérisme peut être évoquée,

sans pour autant que cela implique pour nous un jugement de valeur ou une quelconque adhésion à cette approche, qui du reste, n'est pas exclusive ou l'unique plausible. Toutefois, dans un contexte de libéralisation et de globalisation, les individus, victimes des images de désir véhiculées par la mondialisation, sont très influencés par le consumérisme (Nyamnjoh 2004:1). Dans un tel environnement, tout se vend, tout s'achète ; ainsi en est-il de la force de travail physique ou intellectuel, des idées, et bien sûr le sexe n'échappe point à cette règle. Dans ce type de marché, et selon que la société est phallocratique, les hommes constituent la demande, et les femmes l'offre. Toutefois, la question ne semble pas aussi simple que cela, car plusieurs facteurs – comme nous le verrons par la suite – sont enchevêtrés dans les arcanes de ce phénomène.

C'est ainsi que, dans une ville comme Kinshasa, où vivent près de huit millions d'habitants, et où se côtoient la misère, le chômage et le sous-emploi pour la majorité de la population avec l'insolente aisance matérielle d'une minorité d'individus nantis, la prostitution infanto-juvénile devient un phénomène à la limite du fléau. En effet, beaucoup d'enfants et de jeunes, dont les familles ont été disloquées à cause du chômage chronique des parents, du phénomène de « désalarisation »,³ et de fréquents conflits armés qui ont perduré à travers presque tout le pays et provoqué des « déplacés internes », se sont retrouvés à Kinshasa, sans ressources ni espoir.

Par ailleurs, la mauvaise gouvernance et la dégradation généralisée des conditions de vie en RDC, semblent favoriser le travail informel des enfants, notamment dans la prostitution, qui est du reste une « activité économique » échappant aux normes et réglementations, dans un environnement miné par d'interminables conflits violents. Ainsi, dans un tel environnement, la prostitution infanto-juvénile tend à s'amplifier en milieu urbain, creuset du désœuvrement de la jeunesse. Elle semble aussi s'aggraver par la persistance du phénomène de l'éclatement de la cellule familiale et la déperdition scolaire chronique.

La prostitution infanto-juvénile

La prostitution : un fait social ancien, récurrent et récurrent

La prostitution est un phénomène de société touchant autant les hommes que les femmes, et aussi bien les adultes que les jeunes. Elle n'est pas un fait social nouveau en soi. Elle a existé depuis l'aube de l'histoire dans la plupart des sociétés humaines. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle est parfois considérée comme le plus vieux métier du monde. Dans la Bible par exemple, plusieurs écrits attestent l'existence des prostituées.⁴

Qu'est-ce que la prostitution ? La plupart des êtres humains sensés savent ce que c'est. J. G. Mancini, dans une excellente étude sur la prostitution et le proxénétisme, en a donné une excellente définition que nous nous permettons de rappeler ici :

La prostitution est le fait, pour une femme de pratiquer, contre rétribution, librement et sans contrainte, alors qu'elle ne dispose d'aucun autre moyen d'existence, des relations sexuelles habituelles, constantes et répétées, avec tout venant et à la première réquisition, sans choisir, ni refuser son partenaire, son objet essentiel étant le gain et non le plaisir (Mancini 1965).

Il est intéressant de souligner que les réalités sociales sont si complexes et si évolutives qu'aujourd'hui les individus des deux sexes se « prostituent », prostituer signifiant dégrader, avilir quelque chose par un usage autre que celui auquel il est normalement destiné.

Toutefois, dans le cadre de cette étude, la définition de Mancini nous est d'une grande utilité, étant donné que dans la société congolaise actuelle, la prostitution masculine n'est pas encore développée. C'est pourquoi, empruntant le prisme de l'analyse micro-économique classique, nous observons dans le cas d'espèce que l'offre est constituée presque exclusivement par les jeunes filles, alors que la demande est étendue à presque toute la gent masculine, dès l'âge pubertaire. Loin de nous donc toute idée de discrimination sexuelle ou tout penchant sexiste discriminatoire.

Par ailleurs, bien que la prostitution puisse être considérée comme un travail à part entière, il n'en est pas moins vrai que sous sa « variante » infanto-juvénile, elle représente bien un épiphénomène au sein de la société africaine actuelle, loin s'en faut. Le travail ennoblit l'homme : il est sans conteste l'un des facteurs majeurs en faveur de l'intégration sociale de l'individu, mais lorsqu'il est exercé par certaines catégories d'individus et surtout lorsque certaines conditions ne sont pas réunies, il peut effectivement devenir très problématique et susciter tout de même un ensemble de questions.

Il en est ainsi du « travail » effectué par les jeunes enfants qui se lancent dans la prostitution pour survivre en milieu urbain. C'est donc un problème délicat, comme l'affirme Mamane Boukari (1997:2) dans un rapport sur le travail des enfants :

Problème sérieux, le travail des enfants l'est dans tous les pays tant au Nord qu'au Sud, si l'on en juge par les formes abominables d'exploitation des enfants, qui y ont recours : prostitution, pornographie, travail dangereux, adoption, travail dans des conditions qui n'ont rien à envier à l'esclavage.

À Kinshasa, le terme prostitution est exprimé, dans la langue locale par le terme générique *kindumba*.⁵ En revanche, les personnes qui s'adonnent à la prostitution, c'est-à-dire les prostituées, sont désignées par plusieurs vocables : *ndumba*, *bula*, *mungando*, *londonienne*, etc. Si le terme *ndumba* est un terme générique pour désigner une prostituée, par contre, *mungando* désigne plutôt une prostituée adulte professionnelle, et *londonienne*, une jeune prostituée. Mais il importe de souligner que le terme « *tshel* » est un nouveau vocable pour identifier un autre type de professionnels du sexe que sont les enfants et les jeunes de 10 à 25 ans, bien que celles-ci n'acceptent pas d'être appelées par ce vocable qu'elles jugent péjoratif. Ainsi, il arrive que la prostitution soit pratiquée par des enfants, et en particulier par des jeunes filles de moins de 18 ans.

Depuis les temps immémoriaux, la pratique de la prostitution sacrée a existé dans plusieurs civilisations. Quelques exemples peuvent être tirés de l'histoire de l'humanité. Dans l'Égypte antique, le dieu Amon autorisait les prêtres d'avoir des rapports sexuels avec les plus belles filles. Cette pratique a continué d'exister dans les civilisations grecque, romaine et ptolémaïque (Maurer 1992:28).

Actuellement encore, des traditions existent et se perpétuent dans de nombreux pays notamment en Inde (dans sa partie australe), où les enfants sont conduits à la prostitution par une pratique religieuse appelée le *Devadasi* ; une pratique semblable existe également au Népal (Maurer 1992:28).

En outre, la prostitution enfantine touche sévèrement plusieurs pays du Sud-Est asiatique, comme le Cambodge, la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines, etc. Ces pays sont en fait la cible des touristes sexuels en provenance du Nord, à la recherche d'aventures et de fantasmes divers. Toutefois, ce phénomène n'est pas « stéréotypique » des pays asiatiques, loin s'en faut. En Amérique, des pays comme le Brésil, sont aussi bien touchés par ce fléau. Dans ce pays, en effet, aucune loi n'interdit la prostitution, bien qu'il soit défendu de l'encourager, et il y existe environ 9 millions de prostituées dont plus de 2 millions sont des enfants et des adolescents (Maurer 1992:27, 29).

Et depuis plus d'une décennie, l'Afrique contemporaine ne paraît pas être épargnée par ce type de prostitution. Dans plusieurs villes africaines en effet, à cause notamment de la situation économique particulièrement précaire et de l'exode rural prononcé, la prostitution des jeunes est devenue une réalité sociale banale. À Kinshasa par exemple, les enfants de la rue constituent l'un des réservoirs qui fournissent les prostituées infanto-juvéniles, sans oublier les filles désœuvrées et déscolarisées des quartiers pauvres qui sont une sorte de poche noire qui alimente l'offre sur le marché kinois du sexe.

Esquisse du marché du sexe à Kinshasa

Selon l'entendement commun, le marché d'un bien quelconque est le lieu de rencontre entre la volonté des consommateurs exprimée par leur demande et les désirs des producteurs (entrepreneurs) exprimés par leur offre. Ainsi, comme tout marché, celui du sexe à Kinshasa fonctionne selon la loi de l'offre et de la demande.

En principe si le demandeur (consommateur) et l'offreur (entrepreneur, c'est-à-dire l'agent économique qui offre le bien ou le service sur le marché) sont rationnels, ils doivent constamment répondre à une préoccupation centrale, celle de satisfaire leurs aspirations primaires. Pour le premier, il s'agit d'acquiescer sur le marché une combinaison de biens (dans le cas d'espèce, boisson alcoolisée ou non, tabac, « sexe » ou service sexuel, plantes ou extraits de plantes aphrodisiaques ou supposées l'être, etc.) qui lui procure une satisfaction maximale, tandis que pour le second, il s'agit d'obtenir le « volume » de production (nombre de passes ou séances) qui lui donne un profit maximum.

C'est donc dans cette logique qu'il faut comprendre et interpréter le caractère mercantiliste et souvent rude des négociations auxquelles se livrent la prostituée et son « client », la première n'offrant ses services sexuels au deuxième que contre paiement préalable desdits services. Paulette Songué (1986:12), qui a eu le mérite d'étudier la prostitution au Cameroun, le dit avec des mots crus :

Au niveau le plus bas de la prostitution, cet engagement est clair, et les clauses sont établies verbalement dès le premier contact, avec le tarif et les modalités de la « passe ». (...) Ce contact revêt un caractère commercial, avec comme priorité le profit.

Le marché kinois du sexe est aussi caractérisé par une concurrence féroce, concurrence à laquelle se livrent les offreurs, à différents endroits ou points d'activité. Et si

L'on considère la qualité et les quantités de services vendus sur ce marché ainsi que les prix pratiqués, tout laisserait à croire qu'il s'agit bien d'un marché idéal, un marché à concurrence pure et parfaite. Car les éléments caractéristiques de ce type de marché semblent être réunis, à savoir l'atomicité de l'offre et de la demande, l'homogénéité du produit, la transparence du marché, la mobilité parfaite des offreurs et des demandeurs, c'est-à-dire la liberté d'entrée et de sortie, et l'impersonnalité des relations dans le marché.

Mais en réalité, il n'en est rien : les conditions de la concurrence parfaite ou du marché idéal ne sont pas faciles à réunir, ainsi qu'il en est de tout type de marché en économie réelle (emploi, monnaie, etc.). C'est ainsi que certaines prostituées, surtout de la catégorie *haut de gamme*, agissent comme des producteurs en situation monopolistique : elles fixent souvent, en échange de leurs services, des prix prohibitifs, des prix « à prendre ou à laisser ». Toutefois, comme la concurrence parfaite est une utopie, ainsi le monopole pur est inexistant. En effet, pendant que certaines prostituées *haut de gamme* se pavent sur le Boulevard du 30 Juin (la principale artère de la ville), dans les boîtes de nuit select et les grands hôtels de luxe, d'autres professionnelles, *moyen* et *bas de gamme* négocient leurs services à des prix plus ou moins « raisonnables », des prix « populaires » sur la Place de la Victoire à Matonge, à Yolo, à Bandalungua ou ailleurs.⁶ Avant d'aborder l'offre dans ce marché, examinons premièrement la demande.

La demande

L'objectif de toute activité économique se trouve dans la satisfaction des besoins, laquelle requiert la disponibilité des biens. Du point de vue économique, le besoin exprime tout ce que l'on désire. Et l'aptitude qu'a un bien de satisfaire un besoin désigne son utilité. C'est ainsi qu'il est communément admis que les besoins constituent le moteur central du mécanisme économique. Un bien, c'est-à-dire une chose susceptible de satisfaire directement ou indirectement un besoin ou un désir humain, peut être matériel ou immatériel. Un service constitue un bien immatériel ; c'est le cas des actes posés par certains professionnels dans le cadre de leur métier, tels que les médecins, les avocats, les coiffeurs, les mécaniciens, les transporteurs, et bien sûr les prostituées.

Par ailleurs, les besoins de l'être humain sont illimités, satiables et substituables. C'est pourquoi, pour prétendre à plus de satisfaction, le consommateur peut être obligé d'utiliser une certaine quantité d'un bien ou une combinaison de biens. Et, à la limite de son revenu (contrainte budgétaire), le consommateur rationnel désireux d'obtenir le maximum de satisfaction doit maximiser sa fonction d'utilité.

La demande (ou la consommation) d'un bien peut être affectée par la modification du revenu (du consommateur), du prix de ce bien (ou service) ou du prix des autres biens. Dans la demande prostitutionnelle, à côté du service de la prostituée, il y a des biens tels que le tabac, l'alcool et les plantes aphrodisiaques qui sont prisés. Cette demande est d'autant plus importante que de nombreuses cultures africaines postulent que le besoin des rapports sexuels chez l'homme n'est pas maîtrisable. D'où le mari peut, si le besoin se fait sentir, avoir des relations sexuelles avec d'autres

partenaires, surtout moins âgées, étant donné que la rumeur qui veut qu'agir ainsi procure de la puissance et même de la chance, court encore les rues.

[En effet,] les sociétés africaines ont connu de multiples formes d'inégalités sociales entre les sexes. Les femmes sont soumises aux hommes de multiples manières et ce, tout au long de leur existence. [...] La persistance de ces contradictions a augmenté une crise de personnalité et d'identité de la femme, les réflexes édictés par ce statut « d'être inférieur, de ce fait incapable et constamment à la barre » ont fini par éclipser ceux afférents à son noble rôle dans la société. Ce statut social inférieur de la femme influe sur l'acte sexuel qui est [encore] perçu [de nos jours] comme devant satisfaire principalement les besoins de l'homme (Musuamba 2001:7-8).

Par ailleurs, la trilogie sexe, drogue et finance est une donnée importante quant à l'évaluation de la demande prostitutionnelle. Les individus se comportent en petit ou grand consommateur, en partie en fonction de leur revenu et de leur inclination psycho-émotionnelle. À cela s'ajoute le fait que la plupart des acteurs de cette demande sont également influencés par certains facteurs culturels, notamment la recherche inconditionnelle du plaisir (hédonisme) et le libéralisme croissant des mœurs, consécutif à un pseudodynamisme culturel. En effet, dans un monde globalisé qui devient un « village planétaire », l'image du Nord, fortement médiatisée, est perçue au Sud comme un « must » : c'est un appât culturel incontournable et irrésistible, influencé par l'omniprésent consumérisme dont parle Nyamnjoh (2004:1).

In loco, ces acteurs sont aussi exposés aux multiples sollicitations des *Tshel* qui, par leur accoutrement provoquant et choquant, et surtout par leur « professionnalisme », induisent la genèse des stimuli sexuels : on parle de « bip ». ⁷

Il faut enfin avouer que les besoins exprimés dans le cadre de cette demande sont plus ou moins complexes, en ce sens qu'ils englobent aussi bien des besoins physiologiques et semi-vitaux que des besoins psychologiques voire culturels. Ainsi, ces acteurs se recrutent le plus souvent dans le rang des célibataires endurcis, des veufs, des divorcés, des jeunes pubères, des mariés et des touristes à la quête de l'aventure sexuelle et du fantasme érotique extraconjugal. Somme toute, auprès de qui s'adresse cette abondante demande ?

L'offre

Comme la demande, l'offre suppose une relation entre la quantité offerte d'un bien ou d'un service, sans en oublier la qualité, et son prix. Dans ce marché, les principaux acteurs de l'offre sont d'une part, les prostituées elles-mêmes et d'autre part, les proxénètes (entremetteuses principalement) qui agissent souvent comme intermédiaires incontournables. Parfois, la culture inculque et prédispose la femme africaine à adopter un comportement qui favorise le phénomène de semi-prostitution :

Dans de nombreux pays africains, les femmes survivent économiquement grâce à la prostitution ou autres activités sexuelles. Et sans être considérées et sans [même] se considérer elles-mêmes comme des prostituées, de nombreuses femmes ont des relations sexuelles avec un homme en échange d'un soutien financier ou matériel (Musuamba 2001:13).

Il est vrai que beaucoup de femmes recourent à la prostitution comme mode de survie. Cependant, certaines trouvent en cette activité une source transitoire de revenu, en présence ou à l'absence d'un travail rémunéré. Ce phénomène de semi-prostitution, qui touche par ailleurs moult étudiantes et fonctionnaires, n'est pas à extrapoler au niveau de toute la gent féminine. Ce serait faire fausse route au risque de s'y méprendre, tant il est si vrai que la dynamique sociale dans la société africaine autorise plusieurs créneaux de solidarité en faveur de la femme. Avec ou sans emploi, la femme trouve toujours quelqu'un qui lui vient en aide, et pas nécessairement en échange de services sexuels, mais surtout et souvent par sollicitude masculine, l'image de la mère génératrice aidant, laquelle image est fort incrustée dans le psychisme masculin.

Par ailleurs, [si] « le corps féminin est apparu longtemps comme une source de débauche, de dépravation – donc de désordre social » (Lewin 2002:13), il n'est pas cependant moins vrai que ce corps n'a jamais cessé d'intriguer et il continuera d'intriguer les hommes, tant il est vrai que le corps féminin est à la fois le creuset de la beauté, de la sexualité et de la maternité. En effet, c'est le lieu par excellence de l'expression de tous les fantasmes masculins.

À Kinshasa, les enfants de la rue, les filles mères, les filles désœuvrées et déscolarisées, les filles et femmes déplacées de guerre, et bien d'autres constituent des proies faciles et une offre bon marché, eu égard aux différents prix pratiqués par les unes et les autres ainsi que leur activisme sur le marché du sexe. Cependant, cet « activisme » n'est pas exempt de problèmes et lourd de conséquences. Parmi lesquelles, nous épinglons le risque encouru par rapport aux infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH/SIDA, étant donné que ce risque est souvent perçu comme la fille aînée de l'incidence de cette pandémie sur le métier du sexe.

Pauvreté et VIH/SIDA : véritables défis pour la RDC

La crise généralisée survenue après les deux pillages (1991 et 1993) a engendré une kyrielle de chômeurs dans le pays. En effet, on estimait en 1995 que 5 pour cent seulement de la population active de Kinshasa avait un emploi stable et « rémunérateur » dans le secteur formel.

Une manifestation majeure de la crise (...) est le processus de « désalarisation » massive de l'activité économique, lié à la suppression d'emplois du fait de la fermeture d'entreprises (...), et en particulier dans le secteur public, à la valeur dérisoire de rémunérations qui, en outre, ne sont plus assurées qu'irrégulièrement (De Villers 2002:12).

À cela sont venues se greffer les affres de la guerre (1996, 1998 -) et sa cohorte de conséquences dramatiques : déplacés de guerre, personnes victimes des violences sexuelles, infection à VIH/SIDA, etc., le tout faisant le lit du dénuement et de la pauvreté totale de la population.

Le phénomène de la pauvreté en RDC

La pauvreté est la fille aînée du sous-développement. C'est ainsi que la lutte contre la pauvreté est apparue, au cours de cette décennie, comme étant le cheval de bataille tant pour les institutions de Bretton Woods que pour les pays concernés.

La RDC est confrontée à de graves problèmes de développement. En effet, malgré ses ressources naturelles abondantes et diversifiées – et qui ne sont du reste que des potentialités –, la majorité de sa population croupit dans une misère indescriptible, comme le témoignent la plupart des indicateurs du développement humain tels que l’alphabétisation, la nutrition, la santé ou l’espérance de vie. Et le tableau demeurera sombre tant que des efforts musclés ne seront pas conjugués pour enrayer la pandémie du VIH/SIDA aggravée par la guerre et mettre définitivement un terme à la guerre et aux différents conflits armés, notamment dans la partie orientale du pays. Aujourd’hui, en outre, la lutte contre la pauvreté constitue un défi majeur pour la RDC.

Dans ce pays, la pauvreté est un phénomène de masse ; elle est non seulement répandue parmi la population, mais elle est aussi visible auprès de l’élite technocratique ; elle est profonde et grave car elle touche aussi bien le monde rural que les cités urbaines. Son ampleur est donnée par la proportion des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté unique, soit 1 dollar par personne par jour. Actuellement, on estime que 80 pour cent de cette population vit en dessous de ce seuil. Et cette situation n’est pas sans conséquence manifeste sur le vécu quotidien de la population congolaise dont les plus jeunes membres développent, bon gré mal gré, une dynamique migratoire axée vers le nord et ayant pour destination de prédilection l’espace Schengen.

Déjà en 1999, Mbaya et Streiffeler décrivaient les effets de la crise économique qui s’est amplifiée par la suite, en des termes des plus explicites.

La crise économique a engendré des comportements particuliers chez les jeunes congolaises aussi bien dans les centres urbains qu’en milieu rural. Dans les centres urbains, si les garçons peuvent se passer du savon, de la crème et d’autres besoins de toilette élémentaires, il n’en est pas le cas pour les jeunes filles. Les jeunes filles des ménages vivant en deçà du minimum vital vont au gré du vent en mettant leur corps en jeu pour avoir de quoi manger, s’habiller décentement, payer les frais scolaires, se faire soigner dans un hôpital, assister financièrement et matériellement les parents et les autres membres de famille (Mbaya et Streiffeler 1999:86).

Sida, pauvreté et croissance économique

En RDC, comme dans la plupart des pays africains touchés par ce fléau, l’épidémie de VIH/SIDA a fait augmenter la pauvreté et la mortalité des adultes et des enfants. Ce qui ne manque pas d’annihiler tous les efforts entrepris quant à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté ainsi qu’à la formation du capital humain (Banque Africaine de Développement 2002:132).

Il faut également signaler l’impact négatif que jouent les conflits armés et les guerres civiles en Afrique, sur les performances économiques. La RDC est l’un des pays africains, à l’instar du Soudan, de la Somalie, de la Sierra Léone, du Burundi, etc., qui sont plongés dans la guerre depuis bientôt une décennie. Ces conflits armés ont produit une multitude des blessés et des morts, et de nombreux réfugiés et « déplacés de guerre » (espèce de réfugiés « internes »), privés de leur espace de vie

et de leurs moyens de subsistance. Ces différents conflits constituent donc un obstacle majeur au développement des régions concernées. Ils sont aussi synonymes de désinvestissement, non production, chômage, pauvreté, déperdition scolaire, famine, dérive politique en régime « autocratique », insécurité de toute sorte, violation massive des droits humains, etc.

Au demeurant, ce problème risque de s'aggraver si rien n'est entrepris pour le résoudre. En effet, la persistance de la guerre et de l'instabilité politique dans la région des Grands Lacs par exemple, [pour revenir au cas du Congo], a des effets [néfastes], immédiats et indirects, sur l'économie des ménages et des pays en conflits ([au] niveau macroéconomique), ainsi que sur la santé des populations, par le biais de la propagation des IST et du VIH/Sida, à cause de la vulnérabilité économique [de ces dernières] et du recours à la prostitution comme moyen de survie dans les zones urbaines (Banque Africaine de Développement 2002:133).

En outre, ce phénomène contribue à accroître la pression sur les infrastructures sociales et physiques déjà insuffisantes des villes d'accueil vers lesquelles affluent les personnes fuyant les zones où sévissent les conflits armés. Et de ce groupe, les personnes âgées, les femmes et les enfants constituent les individus les plus fragiles et les plus exposés à toute sorte d'abus, d'exploitation et de violence.

La propagation du VIH/SIDA repose avant tout sur le comportement intime de l'être humain. Ainsi, dans une société où la majorité de la population est jeune et où ces jeunes sont sexuellement très actifs, la probabilité d'infection aux IST et au Sida est relativement forte. La lecture des taux de prévalence du VIH chez les jeunes de trois pays de la région des Grands Lacs où sévissent les violences sexuelles post conflit armé est plus qu'éloquente : ⁸

En 1999, le taux de prévalence du VIH chez les jeunes de 15 à 24 ans était de :

- 4,31 – 5,84% (filles) contre 1,66 – 3,32% (garçons) pour la RDC ;
- 9,04 – 12,23% (filles) contre 3,48 – 6,96% (garçons) pour le Rwanda ;
- 9,86 – 13,34% (filles) contre 3,80 – 7,59% (garçons) pour le Burundi.

Dans la région des Grands Lacs où perdurent des conflits armés, les militaires ont souvent des relations sexuelles avec la population civile, soit par commerce normal, soit, et le plus souvent, par viol qui est devenu une véritable arme de guerre. Si l'on considère le nombre considérable des déplacés de guerre présents à Kinshasa, on peut alors réaliser la vulnérabilité de sa population face au Sida, et particulièrement la catégorie des professionnelles du sexe appelée *Tshel*. Or :

Le VIH/SIDA peut intervenir tout au long de la vie. [Et] même s'il affecte aussi bien les hommes que les femmes, celles-ci sont plus vulnérables à cause de facteurs biologiques et épidémiologiques, de la violence sexuelle, d'un statut socio-économique peu élevé et de l'absence de pouvoir de négociation avec les partenaires masculins. En Afrique subsaharienne, 55 pour cent des 28,1 millions d'adultes infectés par le VIH sont des femmes ; chez les jeunes, le nombre de femmes infectées est *quatre* fois plus élevé que celui des hommes (ONUSIDA/OMS 2002).

En outre, bien que le taux de prévalence du SIDA en RDC soit relativement faible par rapport à ses voisins de l'Afrique australe et de l'est, le poids démographique de sa population en majorité jeune reste un sujet d'inquiétude :

Selon les estimations, le taux de prévalence national du VIH/SIDA est de 4,2 pour cent. Ce chiffre est certes inférieur à celui rencontré dans bon nombre de pays d'Afrique de l'Est et australe mais environ un million d'enfants congolais ont perdu leurs parents en raison de l'épidémie (Human Rights Watch, 2006:4).

Le métier de *Tshel*

La législation congolaise en matière de travail interdit d'embaucher les individus âgés de moins de 18 ans, la capacité de contracter étant tout de même fixée à 16 ans. En outre, la prostitution des mineurs est interdite.⁹ Elle constitue une infraction punissable d'après les prescrits du Code Pénal Congolais. En dépit de ce dispositif juridique, le métier de *Tshel* existe et se pratique allègrement. La dynamique sociale aidant, ce nouveau « métier » tend à s'imposer comme créneau de survie par prédilection pour les jeunes générations des milieux urbains.

Être *Tshel* à Kinshasa

De prime abord, nous voudrions signaler que ce n'est pas un métier à proprement parler ; mais il tend à le devenir par la force des choses à cause notamment de la forte précarité socio-économique en milieu urbain, et par le fait que ces enfants et jeunes, « artisans » engagés dans ce métier, en font effectivement une profession, fût-elle transitoire, et en tirent leurs moyens de subsistance, bien qu'elles ne s'en vantent point publiquement. Au premier contact, les *Tshel* se présentent comme des agents de négoce.

En quoi consiste ce métier ?

Ce métier consiste à aborder les passants au carrefour des grandes agglomérations, au niveau des marchés, de grandes places publiques, aux abords des hôtels et bistrotts, autour des bars populaires appelés *ngandas*, au niveau des cimetières désaffectés, au niveau de certaines rues non suffisamment éclairées mais bordées d'arbres, à la croisée des chemins, etc., en les incitant à avoir des rapports sexuels avec soi, et ce, moyennant paiement préalable d'une modique somme d'argent. Ceci est bien sûr du racolage, comme toute prostituée professionnelle sait en user. En revanche, les *Tshel*, pour exercer leur métier, usent d'un racolage subtil et raffiné, on dirait des virtuoses patentés dans leur art. Pour ce faire, ces jeunes utilisent plusieurs astuces allant de la saine flagornerie au doux harcèlement, en passant par la supplication angélique. Dans ce métier, tout est négociable et le client n'est pas roi.

D'où proviennent ces jeunes ?

Leur positionnement stratégique au cœur de la ville, notamment à Matonge, et sur le boulevard du 30 juin en plein centre ville, les fait remarquer des paisibles citoyens

chaque soir et surtout les week-ends. La plupart d'entre elles proviennent des quartiers pauvres et périphériques de la ville. Elles semblent être le symbole du niveau de désagrégation culturelle, morale et familiale de la société. Le surplus d'énergie que regorgent les jeunes – véritable potentiel créatif – ne semble pas être canalisé pour être transmuté en force réellement constructive pour le renouvellement et la revivification de la société. Si les jeunes filles semblent avoir un faible pour le métier du sexe et sont effectivement enclines à la prostitution, les jeunes garçons en revanche basculent souvent dans la violence sans coup férir.

Dans sa problématique des enfants en situation difficile, Fabrizio Terenzio (1995:22-23) note que :

La jeunesse africaine récemment urbanisée, a connu en l'espace d'une génération, deux événements d'une portée considérable : la place prépondérante qu'elle a pris dans la société qui rajeunit de jour en jour [...], et la perte de sa fonction sociale, fort bien définie dans la société traditionnelle et qui n'a pas de statut dans la société moderne [...]. C'est donc à une jeunesse marginalisée par la ville mais majoritaire que nous avons à faire. Elle recèle en son sein une considérable énergie pour construire ou détruire la société. Les enfants et les jeunes qui actuellement recherchent leur survie dans les rues des grandes villes, illustrent la réaction créative de la population, mais constituent également le symptôme annonciateur d'une poussée de l'injustice, de la misère, et de ses effets, parmi lesquels : l'irruption de la violence urbaine.

Et parlant des enfants et des jeunes dans les villes, évoluant dans la rue, il pense que « le phénomène de rupture familiale est au centre de beaucoup de leurs histoires personnelles » (Terenzio 1995:27). C'est ainsi que beaucoup de ces filles entretiennent des rapports solidaires et chaleureux avec leurs « collègues ». Il suffit de les observer dans leur milieu de « travail » pour s'en rendre compte : elles se comportent en véritables « consœurs » lorsqu'elles se rencontrent dans la rue, à la manière des journalistes, et comme des vraies professionnelles, arborant cigarette à la bouche et démarche altière. Ce qui rend parfois leur racolage caractéristique et perceptible.

De temps en temps, certaines d'entre elles s'organisent en bande, et au regard de la loi, elles ne semblent pas être celles qui font des infractions. Au contraire, des policiers procèdent quelquefois à des guets-apens et à des extorsions de leurs clients, et ce, souvent avec leur propre complicité. Et cela ne semble émouvoir personne dans la société, en dépit du dévoilement de certains épisodes malheureux que subissent quelques victimes. En revanche, certaines personnes, soucieuses d'assouvir leurs fantasmes érotiques presque dans une barbarie tropicale, et comme pour satisfaire leur curiosité sexuelle, bravent le risque et encouragent ce genre de transaction.

Ces jeunes sont-elles indépendantes ?

Après une minutieuse observation dans leur milieu de travail, nous avons noté que la plupart des *Tshel* exercent leur métier en tant qu'indépendantes. Toutefois, une petite frange d'entre elles dépend d'une « matrone », chez qui elles versent une certaine somme d'argent au pro rata des opérations. Le montant rétrocédé varierait

entre 10 et 20 pour cent des recettes totales. Ces chiffres semblent indiquer que le proxénétisme n'a pas encore atteint des proportions inquiétantes dans la ville de Kinshasa.

Profil des *Tshel*

Avant de dresser le profil des *Tshel*, voyons d'abord qui sont-elles, que signifie ce terme et quelle symbolique se cache derrière ce vocable.

*Le terme *Tshel**

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, l'origine de ce terme ne semble pas être connue de façon précise. Toutefois, l'enquête menée auprès des jeunes Kinois a révélé qu'il s'agit d'un terme d'origine argotique lingala, utilisé par ces derniers, pour désigner les toutes jeunes prostituées. Selon eux, ce terme comporte les significations suivantes : petite fille prostituée, jeune et belle nocturne (12 à 18 ans), jeune professionnelle du sexe, fille libre, etc., et ne concerne pas les prostituées professionnelles adultes appelées *mingando*. De plus, ce terme, qui semble chargé d'une émotion négative signifierait également « petite pute à tout faire », et nierait toute la dignité liée à leur travail. En fait de dignité, y en a-t-il dans ce métier ? Et en réalité, ces filles n'aiment pas qu'on les appelle *Tshel*,¹⁰ même si vraisemblablement, elles se pavanent dans les rues et qu'elles s'affichent comme étant des vraies prostituées. Elles aiment plutôt être appelées « *chouchou* », « *chérie* », « *mama moke* » (petite maman), « *tantine* », « *petite* », « *sœur* » ou « *petite sœur* », etc.

Le profil proprement dit

L'observation des *Tshel* dans leur milieu de production nous a permis de percevoir qu'elles sont très jeunes, certaines affichant une mine fort angélique. La *Tshel* est un individu dont le profil joue contre toute tentative de stéréotypage. Tantôt, elle est d'un niveau d'instruction modeste, tantôt, elle a un *background* scolaire suffisant. Et certaines sont très douées en langues : ainsi, la *polyglottie* n'est pas une vertu rare chez les *Tshel haut de gamme* (de catégorie supérieure) et expérimentées – celles qui ont du métier et qui ont usé leurs fesses sur le banc de l'école – bien qu'elles aient un faible pour le lingala, la langue parlée à Kinshasa. En fait, c'est le propre du commun des Kinois de « mépriser » les langues « étrangères ».

Par ailleurs, plusieurs entretiens approfondis et répétés avec ces jeunes ont révélé qu'elles sont plus ou moins instruites, bien qu'une bonne partie d'entre elles aient à peine terminé leur cycle primaire. Ce phénomène touchant également une minorité d'intellectuelles, il n'est pas rare en effet de rencontrer une jeune ayant terminé son cycle d'études jusqu'au diplôme d'État et arborant ainsi un joli petit cursus pré-universitaire.¹¹ Par contre, plusieurs d'entre elles ont reconnu n'avoir pas été si loin ou du tout sur le banc de l'école mais elles ont reconnu posséder une ancienneté de plus de six années. Ce qui laisse présager que l'âge probable de leur « enrôlement » sur le trottoir se situerait invraisemblablement vers les 11 ou 12 ans, parfois même un peu en deçà.

En ce qui concerne le statut matrimonial de leurs parents, retenons que plusieurs d'entre elles sont issues des ménages polygamiques, des parents séparés ou divorcés ou tout simplement des parents reconvertis à une nouvelle religiosité et remariés. Et donc plusieurs se sont retrouvées toutes seules, abandonnées à leur propre sort, et sommées de se débrouiller pour survivre. Comment s'y prennent-elles pour survivre ? Arrivent-elles à gagner un revenu suffisant leur permettant de faire face à leurs besoins fondamentaux ? Voilà autant de questions qui intriguent le premier venu dans ce labyrinthe d'adeptes de Vénus.

Le revenu généré

Il est vrai que ces questions nous ont également personnellement préoccupé au fur et à mesure que nous effectuons cette recherche. Chaque jour qui passait nous faisait découvrir une réalité et un monde différent de celui d'où nous venions. Il nous semblait chaque jour partir vers une autre planète, une planète à la fois insolite et familière, car ses habitants étaient à la fois semblables et différents à ceux que je laissais dans ma planète de départ...

Comme dans tout métier, toute prestation procure un revenu. Dans le cas sous examen, le niveau du revenu est fonction de la qualité des services rendus, de l'assiduité au travail, de la force physique et psychologique, du temps et de la saison, de la fidélité et de l'abondance de la clientèle, de la fidélisation des clients et de la capacité de négociation. En effet, le service a un coût, et le coût varie d'un individu à l'autre, selon le standing du client, le jour, l'heure, l'endroit, ou l'habileté de négociation avec le client, etc. Nous parlons d'habileté et non de capacité, car dans ce « métier », le premier contact est capital, et la négociation de la rémunération du service est une grande bataille pour la professionnelle.

Nous avons tenté d'évaluer le revenu mensuel généré par ce métier par la plus basse catégorie, en tenant compte de certains facteurs et aléas de ce métier. Ainsi, lorsque l'on prend en compte les différents types de services offerts par les *Tshel* (massage, passe, nuitée) et les différents « tarifs » y correspondants, on peut effectivement évaluer leur revenu moyen. Toutefois, étant donné que le niveau de production est fort variable, nous avons intégré dans le calcul du revenu virtuel, un *facteur correctif f* en fonction de 26 jours ouvrables par mois, 20 jours par mois de pleine activité possible, 2 à 3 clients par jour, et 4 nuitées correspondant aux 4 week-ends du mois.¹²

Étant donné le registre fort variable des prix pratiqués sur ce marché, une passe peut se négocier entre 1 et 7 US \$, tandis que la nuitée entre 5 et 30 US \$. Selon le modèle de calcul utilisé, le revenu individuel peut donc aller de 20 à 180 US \$, tandis que le revenu mensuel virtuel (modèle théorique) pourrait osciller entre 50 et 460 US \$. Autant ces chiffres peuvent « émerveiller » le lecteur, autant ils peuvent le révolter. Car en effet, la réalité est toute autre. La dureté de ce métier ne se raconte pas, elle doit se vivre pour être mieux saisie. Pourtant, il ne nous a pas semblé intéressant de procéder à des récits biographiques de telle ou telle *Tshel*, pas plus pour les dévaluer que pour louer leur mérite ou la réussite de l'une ou l'autre. Car,

comme Paulette Songué (1986:6) avec les prostituées de Yaoundé, nous sommes d'avis que :

Les récits autobiographiques auraient plutôt pour résultat d'appeler le lecteur à l'apitoiement sur leur condition, ou alors de grossir ou surévaluer les mérites de la prostitution, là où la prostituée a « réussi ».

D'ailleurs, la plupart du temps, il est nécessaire voire indispensable pour les *Tshel*, de combiner d'autres petites activités afin de nouer les deux bouts du mois, surtout après une période non productive (maladie, malaises divers). En outre, quelques individus ont affirmé avoir d'autres sources de revenu, afin de subvenir aux innombrables besoins qu'exigent leur métier (habits, produits de maquillage, etc.). Il s'agit notamment du petit commerce (épices, produits cosmétiques, pains, etc.), de la tresse des cheveux, ... Certaines sont temporairement occupées comme danseuse dans une petite formation musicale du quartier, ou comme comédienne dans une petite troupe de théâtre populaire en gestation, ... D'autres encore ont carrément avoué s'adonner au vol, surtout en compagnie des clients riches. A ce propos, les touristes en font souvent les frais. Et au Congo, les éléments militaires de la MONUC en ont souvent été victimes, surtout au début de leur mission à Kinshasa, car ils tombaient de temps en temps dans leur traquenard.

Corrélation entre niveau d'instruction et revenu

Nous nous sommes également intéressé à la question de savoir s'il existe une corrélation entre le niveau d'instruction des *Tshel* et leur revenu, ou en d'autres termes si leur niveau d'instruction influence leur revenu. Une première évaluation préliminaire, fondée sur les données disponibles tirées de notre enquête, semble effectivement montrer l'évidence d'une corrélation linéaire entre le niveau d'instruction des *Tshel* et leur revenu.¹³ Mais ce revenu n'est pas exempt de coûts. Quelle est la nature de ces coûts ?

Coûts liés au métier

L'exercice de tout métier ou de toute activité économique suppose l'existence des coûts. La plupart des individus ont reconnu le caractère informel de leur métier et ne disposaient donc d'aucun document administratif, ni de fiche de contrôle médical, bien qu'ils aient affirmé suivre un traitement médical en cas de maladie. Toutefois, les principaux coûts pour ce métier concernent le logement, l'habillement, les soins médicaux, les produits de toilette et de beauté les produits de coquetterie, la nourriture, le transport, les appels téléphoniques et l'aide à la famille, et parfois les frais scolaires pour les membres de famille (jeunes frères et jeunes sœurs).

Par ailleurs, ils ont reconnu faire face à certains autres coûts fortuits, notamment des amendes transactionnelles versées auprès des agents de police de manière parfois inopportune, ou alors des extorsions voisines des rackets, orchestrées par des hommes en uniforme ou non, armés et non identifiés. Certaines professionnelles sont également tenues de verser des petites sommes d'argent, des pourboires ou

des commissions à d'éventuelles entremetteuses ou matrones, voire à des entremetteurs (là où ces personnages existent).

Facteurs déterminants et statut sérologique

La plupart des personnes interrogées estiment que ce sont des raisons économiques (pauvreté) qui les ont poussées dans la prostitution malgré leur jeune âge. D'autres motivations ont été évoquées, notamment le plaisir sexuel (car il y en a qui adorent vraiment le sexe et des nymphomanes pourrait-on dire), et l'obligation ou la contrainte, dans une moindre mesure. En revanche, une bonne partie d'individus ont affirmé exercer le métier du sexe pour les raisons suivantes : déception dans le mariage (précoce), négligence des parents, vengeance vis-à-vis de la société. Il faut souligner que la promiscuité qu'on trouve dans certains quartiers populaires favorise la sexualité et le mariage précoces de beaucoup de jeunes. Ceci est déterminant pour leur avenir sexuel.

À la question « Connaissez-vous votre statut sérologique (VIH/SIDA) ? », plusieurs sujets ont déclaré connaître leur statut sérologique qu'ils ont supposé être négatif ; plusieurs autres ont avoué être ignorants sur ce sujet, et ce, pour les raisons ci-après : « j'ai peur ou j'aurai des soucis si je connais mon statut », « je suis bien portante et je n'ai pas besoin d'être informée sur mon statut », « je n'ai pas d'information sur ça et ça ne m'intéresse pas », ou « je risque de mourir si je sais ».

Usage du préservatif et tenue de travail

La plupart des personnes interrogées ont affirmé qu'elles faisaient un usage systématique du préservatif lors de rapports sexuels, et plusieurs nous ont déclaré : « je n'ai pas le sida, car j'exige toujours la capote ». Cependant, lors des entretiens répétés que nous avons eu avec ces jeunes personnes, certaines d'entre elles ont reconnu qu'elles pouvaient être tentées par l'aventure des rapports non protégés, lorsqu'elles se trouvaient en face d'une forte somme d'argent. Ce comportement irrationnel a surtout été observé lorsqu'il s'agissait des partenaires venus de loin (expatriés, compatriotes venant de loin, touristes divers, etc.) et manipulant des devises.

Ainsi que l'exigent certains métiers, les *Tshel* ont aussi un accoutrement tout à fait particulier à leur métier. On n'irait pas jusqu'à dire qu'elles ont un uniforme, mais bien un « quelque chose » de commun qui ressemble à cela, un accoutrement singulier. Il s'agit la plupart du temps des habits moulants, des tenues provocantes (« sexy »), des vêtements attirants et favorables au racolage gestuel : mini-jupe *kibenda*,¹⁴ mini-blouson transparent, pantalon jeans taille basse, blouse à dos nu, pantalon serré, blouson *body*, etc. Mbaya et Streiffeler (1999:88) les ont décrites en ces termes :

Elles s'habillent drôlement et portent le plus souvent des mini-jupes ayant une fente (« *mundelo* »)¹⁵ qui laisse voir tout le dessous par devant ou par derrière : question d'exciter l'instinct sexuel des passants pour en décrocher un et obtenir de lui de l'argent après l'acte sexuel.

Difficultés du métier et desiderata des Tshel

L'exercice de tout métier comporte des difficultés, celui des *Tshel* ne fait pas exception hélas. Les principales difficultés de ce métier ont pour noms : intégration dans la « bande » c'est-à-dire le groupe, sévices corporels, escroquerie, attaques par des bandits, agression par des « *sbégués* » (enfants de la rue), insolvabilité de certains clients familiers dont les militaires, les policiers et les aînés timbrés du quartier (les « *bayayas* »), tracasseries policières, risée des voisins, fuite du client, rabatement inconsideré de prix, infections sexuellement transmissibles ou non, stature physique et exigences de certains clients, menaces de la matrone en cas de chute prononcée des recettes (pour celles qui en ont), baisse du tarif à cause de la conjoncture ou de la crise économique généralisée, clients douteux et insolvables, risques divers.

Un extrait d'un récent rapport réalisé par Human Rights Watch sur les enfants de la rue en RDC est plus qu'explicite :

Une fonctionnaire (...) a indiqué qu'en dehors des civils, les soldats et les policiers étaient aussi responsables d'abus sexuels sur les filles de la rue. Dans le cadre de son travail, elle a découvert qu'au moment de leurs méfaits, les auteurs utilisaient rarement, voire jamais, de préservatifs, faisant ainsi courir le risque aux filles de contracter des maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/SIDA. A ses yeux, les violences sexuelles à l'égard des filles compliquent davantage encore leur réhabilitation et rend d'autant plus difficile une réinsertion réussie au sein de leur famille, en particulier lorsque les filles ont des enfants nés d'un viol. Les victimes de viol peuvent être âgées d'à peine huit ans (Human Rights Watch 2006:22).

Somme toute, ces braves filles ont reconnu que leur métier était difficile : pour cela, une action des pouvoirs publics constituerait un salut pour elles. Quant à leur avenir, plusieurs ont émis le vœu de devenir femme d'affaires, ou de se marier carrément (« devenir un jour une épouse avec un mari et des enfants »), malgré tout. Également, elles aimeraient bien bénéficier de la compréhension de la communauté, et surtout obtenir l'aide et le soutien de l'État. Comment dès lors réaliser ce rêve ?

Connaître les *Tshel* : constat et caractérisation

Loin de nous l'idée de condamner les acteurs impliqués dans la prostitution infanto-juvénile, ou porter un jugement de valeur sur cette réalité sociale ; en revanche nous voulons, au terme de cette étude préliminaire sur ces jeunes professionnelles du sexe appelées « *Tshel* », établir un constat qui permet leur caractérisation. Ce constat pourrait servir de terreau à toute recherche ultérieure sur le terrain kinois ou d'ailleurs, et permettre une meilleure posture de recherche comparative concernant le même objet sur d'autres terrains.

À l'observation, les *Tshel* se présentent comme des jeunes filles âgées de moins de 18 ans. En réalité, la plupart des filles que l'on trouve sur le trottoir sont âgées de moins de 14 ans. Or à cet âge, l'individu n'est ni suffisamment développé physiquement et psychologiquement ni assez autonome et robuste pour exercer un métier aussi éprouvant.

Elles se recrutent parmi les couches pauvres de la société, plusieurs ayant déserté l'école et le toit familial dès la prime enfance ; elles vivent soit en bande, à leur propre compte, dans un logis appelé « maquis », soit encore en famille.

Poussées par l'instinct de survie, la précarité de la situation socio-économique du pays et la misère, elles se jettent dans la rue, leur unique espace d'épanouissement et espoir de survie. Si certaines ont encore leurs parents vivants (qui d'ailleurs sont soit chômeurs soit sous-payés, et largement irresponsables), d'autres sont orphelines et donc seules. Cette survie basée sur le métier du sexe les expose constamment à des agressions de tout genre. Par exemple, leur vulnérabilité face au Sida semble établie. En effet, « tentées » par certains clients véreux, beaucoup de *Tshel* concèdent des rapports sexuels non protégés. De plus, elles ne sont pas exemptes des sévices corporels et mauvais traitements physiques de la part des « mauvais clients » qui ne sont rien d'autres que les éléments de la police et de l'armée.

N'étant pas encore des femmes mûres, elles sont pour la plupart des enfants et des jeunes en pleine croissance. La naïveté de leur âge les expose souvent à des embûches et dangers divers parfois innommables. Et dans les conditions actuelles du pays, le rêve de « femme d'affaires » ou de « femme épouse et mère » qu'elles semblent chérir n'est qu'une chimère.

Certes, cette activité leur procure tout de même quelque revenu. Mais ce revenu est faible, et parfois insuffisant pour satisfaire les besoins fondamentaux. Pour améliorer leur revenu, elles sont presque obligées de développer d'autres atouts et aptitudes susceptibles d'attirer et d'augmenter leur clientèle, ou alors elles s'adonnent à d'autres activités secondaires ou tertiaires tel le larcin auprès des clients, afin « d'arrondir » leurs fins du mois.¹⁶

Le revenu qu'elles tirent de leur « job » est modeste : il est à peine au-dessus du seuil de pauvreté. Tout ce qui est gagné est directement consommé sans épargne aucune. Dès lors, aucune amélioration sensible de leurs conditions de vie n'est possible, à moyen terme. Et en l'absence de toute qualification professionnelle, leur insertion sociale future pose problème.

À la lumière de ce constat, l'on réalise que l'avenir des milliers de jeunes qui, à travers la ville de Kinshasa s'adonnent à ce « métier de *Tshel*, est plus qu'hypothéqué. Dans ces conditions, comment ces jeunes peuvent-elles sortir de la trappe de la pauvreté ?

Notes

1. La « zaïrianisation » c'est la nationalisation des entreprises et autres sociétés industrielles intervenue en 1973 en RDC, alors appelée « Zaïre ». Elle fut suivie par la radicalisation. Voir aussi: Pourtier 1991:30.
2. Le terme *Tshel* désigne une jeune prostituée âgée de 10 à 25 ans. Cf. infra.
3. Impaiement (absence de salaire) dans la fonction publique et donc perte du pouvoir d'achat. Voir aussi G. De Villers 2002:12.

4. Voir La Bible dans Jérémie 3:1-5 (allégorie), Proverbe 6:24-28, 7:6-18, Siracide 9:6, Luc 7:36-50, etc.
5. En *lingala*, la langue parlée à Kinshasa, tout comme en *kikongo* d'ailleurs (langue parlée à l'ouest de la RDC), « kindumba » signifie prostitution, « ndumba », « bula » et « mungando » (« mingando » au pluriel) désignent les prostituées ou femmes libres en général.
6. La plupart des quartiers de la ville sont touchés par ce phénomène. Les *Tshel* sont ainsi catégorisées : *haut, moyen et bas de gamme*, selon leur standing de vie. On les appelle aussi, contre leur gré, *fioti-fioti* (tout petit).
7. Par analogie, le « bip » des jeunes prostituées est comparé au « bip » des appareils cellulaires utilisés pour appeler ou faire signe à un correspondant. Et ces bips peuvent être le fait de laisser entrevoir l'intérieur des cuisses en position assise, le nombril, les seins, etc.
8. Cf ONUSIDA 2000:125.
9. La Loi n° 015/2002 du 16 octobre 2002 portant *Code du Travail* est clair en son article 3 qui stipule que : « Toutes les pires formes de travail des enfants sont abolies. L'expression « les pires formes de travail des enfants » comprend notamment : (...) b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériels pornographiques ou des danses obscènes ; (...) d) les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité, à la dignité ou à la moralité de l'enfant ».
10. Pour certains, le terme *tshel* serait dérivé du mot anglais shell ; ainsi il signifierait personne qui s'occupe de l'« échange de l'argent contre le sexe ». Pour d'autres, ce terme serait dérivé des expressions *lingala* « tshela nga », « ko tsha » qui signifient respectivement « fais pour moi », « faire ».
11. Dans le système éducatif congolais (RDC), le Diplôme d'État est l'équivalent du « Baccalauréat » français.
12. Calcul du facteur correctif (f) dans l'évaluation du revenu. Pour calculer le revenu mensuel moyen virtuel, il faut tenir compte de 26 jours ouvrables (31 jours du mois diminué des jours de l'indisponibilité menstruelle), 20 jours de pleine activité possible selon le niveau de la demande évalué forfaitairement à 2 ou 3 clients par jour, et de 4 nuitées de pleine production qui correspondent aux 4 week-ends du mois. Mathématiquement, on a: (1) $(13 \times 2) + (13 \times 3) / 2 = 32,5$; (2) $32,5 / 2 = 1,625$; (3) $(4 \times 0, 25) = 1$; (4) $(1,625 + 1) = 2,625$. Le facteur du revenu mensuel moyen virtuel (f) est donc égal à 2,625.
13. Pour ce faire, il nous a semblé bon de recourir à la théorie de la corrélation. Ainsi, nous basant sur les données de l'enquête, et après quelques calculs statistiques, nous avons obtenu les coefficients de corrélation ($r = 0,77$) et de signification ($R = 0,593$). L'outil statistique montre qu'il existe bien une corrélation entre les deux variables. Les deux variables sont le niveau d'instruction (x) et le revenu (y). L'on peut dès lors estimer la droite de régression $Y = a + bx$ qui est égal à $Y = 3,01 + 15,94 x$. Ainsi, pour chaque niveau d'instruction, on peut estimer la variable dépendante Y. Toutefois, une enquête à plus grande échelle serait la mieux indiquée pour valider ces résultats préliminaires fondés sur un échantillon modeste.
14. « *Kibenda* » signifie ce qui tire. La mini-jupe qualifiée de *kibenda* est celle qui fait découvrir les cuisses en position assise.
15. « *Mundelo* » est la fente intentionnellement longue, qui est placée sur la jupe, favorable au racolage gestuel.

16. Il existe une forte corrélation entre le niveau d'instruction et le revenu gagné ($r = 0,77$). Cependant le coefficient de signification est peu élevé ($R = 0,593$). Cela signifie sans doute que le niveau d'instruction n'est pas l'unique variable qui expliquerait la hauteur du revenu. En effet, certains atouts et aptitudes propres à un métier s'acquièrent sur le « terrain ». Et dans le monde de la vente des services, plusieurs facteurs sont indispensables à la conquête d'un marché : il s'agit notamment de l'habileté à négocier, la coquetterie, la santé et la robustesse physique, etc.

Références

- Arnvig, E., 1993, « Prostitution infantine au Cambodge : l'ONU a-t-elle détourné le regard ? », *Tribune internationale des droits de l'enfant*, Genève, 10 (3):4.
- Banque Africaine de Développement, 2002, *Rapport sur le développement en Afrique. Développement rural et réduction de la pauvreté en Afrique*, Paris: Economica.
- Bazonzi, J. M., Makaya, V. M. et Kinuani, L. M., 2004, *Analyse socio-économique du secteur informel en RDC : cas des cireurs des chaussures dans la ville de Kinshasa*, Kinshasa: Facultés Catholiques de Kinshasa, document ronéoté.
- Biaya, T. K., 2000, *Les jeunes, la violence et la rue à Kinshasa. Entendre, comprendre, décrire*, Séries Nouvelles Pistes, Dakar: CODESRIA.
- Boukari, M., 1997, « Note introductive », *Emploi, Travail et Droit de l'Enfant*, Dossier documentaire, ENDA T.M., Dakar: ENDA, p. 2.
- David, P., 1994, « Casques bleus de l'ONU et prostitution infantine : après le Cambodge au tour du Mozambique », *Tribune internationale des droits de l'enfant*.11 (1): 16-18.
- De Villers, G., 2002, in De Villers G. et al. (dir.), *Manières de vivre. Économie de la « débrouille » dans les villes du Congo/Zaire*, Cahiers Africains, n° 49-50, série 2001, Paris: L'Harmattan.
- Human Rights Watch, 2006, *Quel avenir ? Les enfants de la rue en République démocratique du Congo*, Volume 18, No. 2(A).
http://www.afrik.com/dossier_201.html.28décembre2004.
http://www.unicef.fr/index.cfm?id=oi_pre_unicef_2951.28décembre2004.
- Journal Officiel de la RDC, 2002, *Loi n° 015/2002 portant Code du Travail*, Kinshasa, 43e année, Numéro Spécial, Cabinet du Président de la République.
- Kpatindé, F., 2004, « Scandale à la Monuc », *Jeune Afrique /L'Intelligent*, n°2264, p.74-75.
- Lecaillon, J. et Pondavon, C., 1998, *Analyse micro-économique. Cours et exercices corrigés*, Paris: Cujas.
- Lewin, R., 2002, « Avant-propos. On revient de loin », in Coenen, M.-T., (dir.), *Corps de femme : sexualité et contrôle social*, Bruxelles: De Boeck Université.
- LIZADEEL, 2003, *Situation des droits de l'enfant en RDC*, revue trimestrielle, n° 03, Kinshasa: LIZADEEL.
- Lukusa, G. M., 1999, *Congo/Zaire. La faillite d'un pays. Déséquilibre macro-économique et ajustements (1988-1999)*, Cahiers Africains, n° 37-38, Paris: L'Harmattan.
- Mansini, J. G., 1965, *Prostitution et proxénétisme*, Paris: PUF.
- Maurer, M., 1992, *Tourisme, prostitution, sida*, Paris: L'Harmattan.
- Mbaya, M. et Streiffeler, F., 1999, *Secteur informel au Congo-Kinshasa. Stratégies pour un développement endogène*, Kinshasa: Éditions Universitaires Africaines.

- Musuamba, M.-L. N., 2001, *Genre et VIH : « être femme à l'heure du Sida en Afrique »*, Kinshasa: Saint Paul.
- Ngambu, F. N., 1996, *Manuel de sociologie et d'anthropologie*, Kinshasa, Presses Universitaires Kongo, Collection Manuels Universitaires, n° 001.
- Nyamnjoh, F. B., 2004, *Fishing in Troubled Waters: Disquettes and Thiofs in Dakar*, Dakar: CODESRIA, p. 1-2.
- OMS, 2005, *Santé de la femme : stratégie de la Région africaine*, Bureau Régional de l'Afrique, Brazzaville, 2005, p. 3.
- ONUSIDA, 2000, *Rapport sur l'épidémie de VIH/SIDA*, Genève, p. 125.
- ONUSIDA/OMS, 2002, *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA*, Genève, 2002.
- ONUSIDA/OMS, 2004, *Fiches épidémiologiques sur le VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles : République démocratique du Congo*, p.2.
- Pourtier, R., 1991, « L'inéluctable défi des transports » in *Politique Africaine. Zaïre : un pays à reconstruire*, Paris, Karthala, n°41, p. 30.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 2e éd., Paris: Dunod.
- Reynolds, P., 1991, *Dance civet cat. Child Labour in the Zambezi Valley*, London: Zed Books.
- Songué, ÉP., 1986, *Prostitution en Afrique : l'exemple de Yaoundé*, Paris: L'Harmattan.
- Terenzio, F., 1995, « Problématique des enfants en situation difficile », ENDA, *Enfants en recherche et en action : une alternative africaine d'animation urbaine*. Séries Etudes et Recherches, n°181-182-183, Dakar: Enda-Editions, pp.22-31.
- Werner, J.-F., 1993, *Marges, sexe et drogues à Dakar : ethnographie urbaine*, Paris: Karthala.

